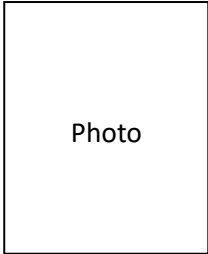




Fiche d'inscription CARTE ETE 2026

A partir du 1er avril 2026

3 Rue du Vieux Moulin - 93160 NOISY-LE-GRAND
E-mail : tennissatng@gmail.com



- Questionnaire santé pour les mineurs
- Justificatif de domicile

Renseignements personnels

Nom : Nom de jeune fille (si différent du nom usuel)

Prénom : Sexe : F/M Date de naissance :/...../.....

Pour les mineurs : Coordonnées du représentant légal

Nom..... Prénom.....

Tél : Email (à compléter en majuscule)

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Dom : Téléphone Port :

Email (à compléter en majuscule).....

Etes-vous **actuellement** licencié(e) dans un autre club ? OUI NON Classement :

Si oui Nom du club : N°licence :

Nos offres loisirs : (comprend la licence et l'accès aux terrains)

		Noiséen	Hors Noisy
ADULTES			
<input type="radio"/>	Adultes – Cotisation période du 1 ^{er} avril au 15 septembre 2026	195 €	220 €
<input type="radio"/>	Adultes – Cotisation trimestrielle	120 €	140 €
<input type="radio"/>	Adultes – Cotisation mensuelle	50 €	60 €
JEUNES / ETUDIANTS			
<input type="radio"/>	Etudiants (+18 ans) - Période du 1 ^{er} avril au 15 septembre 2026	140 €	150 €
<input type="radio"/>	Jeunes (-18 ans) - Période du 1 ^{er} avril au 15 septembre 2026	130 €	140 €

Possibilité de payer jusqu'à 2 fois sans frais

PAR CHEQUES

Nom de la banque :

Date encaissement	N° du chèque	Montant
5 avril		
5 mai		

PAR CARTE BLEUE (via TEN UP)

Déclenchement de la mise en paiement par le club

Veillez préciser le nombre d'échéances

1	
2	

ESPECES CHEQUES VACANCES € COUPONS SPORTS €

Je soussigné (nom, prénom)

Pour les mineurs

Je soussigné (e) (nom, prénom)

Agissant en qualité de représentant légal de (nom et prénom du mineur)

- Reconnais que l'adhésion au club ATNG entraîne l'acceptation du règlement intérieur (*) et des règlements de la FFT
- Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence, lesquelles sont consultables sur TEN UP, à l'adresse suivante <https://tenup.fft.fr/Garanties-assurances>
- Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des **garanties complémentaires** proposées par la FFT à l'adresse ci-dessus mentionnée, afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ; ou de la garantie du remboursement de la cotisation annuelle versée par le licencié à son club dès lors que le licencié, suite à une incapacité justifiée médicalement ou à un déménagement, ne pourra plus pratiquer le tennis au sein de son club
- **Reconnais que tout paiement est définitif même en cas d'abandon temporaire ou définitif de l'activité**
- Dans le cadre des activités organisées par le club, des photos et vidéos seront réalisées. **Sauf avis contraire de votre part (notifié sur papier)**, le club se réserve la possibilité de les utiliser pour promouvoir les activités de l'Association (journal municipal, affichage interne, site Internet ...), à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial
- L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Ligue de Tennis de l'Ile de France et à la Fédération Française de Tennis.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au club ATNG, à la FFT, ses ligues et ses comités départementaux ou régionaux.

Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités du club (gestion des membres ...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettre d'information ...). Ces informations pourront être cédées et/ou échangées à des partenaires commerciaux de la FFT, des ligues, des comités départementaux et du club.

Toutes **vos informations personnelles sont consultables et modifiables** par vos soins sur le **site TEN'UP**, en cliquant sur "VOUS" puis sur "Votre compte".

Conformément à l'article 39 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de rectification et de suppression des données le concernant.

Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par mail :

- Au Club Sandra Runacher (Présidente de l'ATNG) - tennisatng@gmail.com
- Et à la FFT - service "organisation et système d'information" : FFT@fft.fr - 2 av. Gordon Bennett 75016 Paris

Noisy le Grand, le/...../2026

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

(*) Consultable sur notre site internet : <http://www.club.fft.fr/atennisnoisylegrand> ou sur le panneau d'affichage au club.